

Waremme, le 04 novembre 2019

| |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p align="center">Opération de Développement Rural – Saint-Georges-sur-Meuse Groupe de travail Cadre de vie du 21 octobre 2019</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Présents

Membres CLDR : Monique Andrieux, Pierre Bricteux, Josefa Carnero Arias, Nadine Chauvier, Francis Dejon, Andrée Dekleyn, Pascal Detaille, Jérémie Dubloux, Colette Dumont, Christine Etienne, Jean-Denis Fontaine, Christine Jasselette, Monique Jost, Gilbert Willems

Pour la FRW : Vanessa Sublet et Audrey Wanzoul, Agents de développement

Pour l'Administration communale : Didier Colemans, Agent-relais de l'ODR et Olivier Leemans, service Cadre de vie

Excusés

Membres CLDR : Elke Avonds, Annie Bataille, Laurent Bataille, Marie-Claire Seret, Marinette Van Eyck

Pour l'Administration communale : Hervé Maurissen, service des sports

Le Bourgmestre introduit la réunion, qu'il souhaite constructive et riche de participation.

Audrey, Agent de Développement présente le déroulement de la soirée. L'objet de la réunion est de répondre à la question : *quelle organisation des villages afin de proposer à tous un cadre de vie convivial ?*. Les participants doivent se mettre d'accord sur les changements attendus et préciser les actions à réaliser. Pour cela, différents exercices sont proposés sur base des éléments récoltés lors des différentes consultations. Seuls les résultats des discussions sont repris dans le présent compte-rendu, lequel sera transmis à l'Auteur de PCDR qui aura pour mission de rédiger un ensemble de projets cohérents avec la stratégie.

Exercice 1 : Par groupe de 2 personnes, pendant 5 minutes, il est demandé de formuler les changements attendus.

Exercice 2 : Par groupe de 4 personnes, pendant 10 minutes, sur base des idées de projets cités lors des consultations, il est demandé d'effectuer un tri (sélectionner quelques idées de projets).

Exercice 3 : Par groupe de 8 personnes, pendant 20 minutes, il est demandé soit pour les espaces publics soit pour les infrastructures et équipements, de définir 3 projets prioritaires avec un intitulé, une localisation, le public cible et les besoins identifiés.

Le cadre de vie correspond aux lieux où l'on habite, où l'on vit ensemble, cela correspond à des espaces ou des bâtiments qui accueillent des activités et services.

La convivialité est définie par chacun en un mot lors d'un tour de table.

Les éléments suivants sont évoqués : vivre ensemble, agréable, retrouvailles, central, échanges, en sécurité, sociable, confortable, en harmonie, festif, relations, rencontres, partages, accessible, accueillant et multigénérationnel.

En fin de réunion, une vérification sera faite pour voir si ces éléments ont été pris en considération dans la formulation de projets.

Les 4 objectifs proposés par l'Auteur de projet sont les suivants :

1. Doter les villages d'espaces publics agréables et sécurés
Sécurés = qui valorise les usagers lents, avec un éclairage suffisant, qui garantit la propreté
2. Améliorer la qualité des infrastructures et équipements de rencontre et socio-collectifs
3. Améliorer l'accès aux logements par sa diversification, son caractère intergénérationnel et sa mixité sociale
4. Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village

Ces objectifs sont validés par l'assemblée moyennant la prise en compte de l'aspect verdurisation dans l'aménagement des espaces publics.

De plus, d'autres éléments sont importants aux yeux des membres :

- Créer, au minimum, un espace de rencontre couvert et modulable
- Créer plus d'espaces publics propices aux rencontres et ce dans tous les hameaux
- Créer des espaces publics pour tous : enfants, adolescents et aînés

- Améliorer la communication envers les citoyens sur les projets d'aménagement

| |
|------------------------------------------------------------------------|
| Objectif 1 : Doter les villages d'espaces publics agréables et sécurés |
|------------------------------------------------------------------------|

Considérations générales

Les aménagements devront intégrer les points suivants

Pour être agréables, les aménagements devront :

- être attractifs, notamment avec un mobilier urbain plus esthétique, des toilettes publiques (pour femmes), etc.
- favoriser les rencontres
- être approprié pour le plus grand nombre
- être accessible à tous

Pour être sécurés, les aménagements devront :

- valoriser les usagers lents, notamment par la création de zones piétonnes
- permettre un sentiment de sécurité, avec de la surveillance (présence de garde de sécurité lors des manifestations par ex.)
- posséder un éclairage suffisant
- garantir la propreté de l'espace

PROJETS PRIORITAIRES :

1) Création d'espace multisport intergénérationnel dans chaque hameau

Le projet prévoit de rénover et de multiplier des espaces de rencontre ouvert à tous (c'est-à-dire aux habitants de tous âge).

Ces espaces seront dotés d'installations (notamment sportives) adaptées aux besoins des plus jeunes au moins jeunes. Les aménagements prévoiront également du mobilier dédié à chaque tranche d'âge (tables, bancs, ...).

Concrètement, il s'agit de regrouper en un même lieu, différents modules type jeux d'enfants, agora space, installations pour séniors (exercices pour améliorer leur équilibre et leur forme physique), terrains de pétanque, etc.

Idéalement, ce type d'espace est à prévoir dans chaque hameau (ou presque car tous les hameaux ne peuvent accueillir de tels équipements, comme Dommartin) :

- A Saint-Georges centre, à proximité de la Maison de repos (avec des espaces aménagés pour les aînés)
- A Sur-les-Bois, rue fond Méan
- A Stockay à la plaine de jeux
- A la Mallieue, pour compléter l'existant

2) Finalisation de l'aménagement de la place Douffet à Stockay

Le projet prévoit de retrouver un cœur de village esthétique mais également fonctionnel et convivial. Dans le cadre d'un projet en Développement Rural, les habitants et les futurs utilisateurs seront consultés sur leurs besoins.

Différentes idées sont déjà émises :

- Réorganiser le marché hebdomadaire
- Planter des fleurs indigènes et colorées
- Créer une halle (espace couvert)
- Installer un kiosque
- Conserver une zone pour le parking

3) Placement de poubelles et de bancs sur l'ensemble du territoire

L'objectif poursuivi est d'assurer la convivialité et la propreté de l'espace public, notamment en choisissant bien le mobilier et en prévoyant des cendriers.

Il y a 73 poubelles, 8 bulles à verres et des filets à cannettes sur la commune.

4) Aménagement d'un parcours vita

Le projet prévoit de poursuivre le projet (initié dans le cadre de l'opération été solidaire) et de l'étendre sur le territoire dans des zones naturelles (lien à faire avec le(s) parcours des sentiers communaux balisés).

AUTRES PROJETS POTENTIELS :

- Aménagement d'espaces verts répartis sur tout le territoire, notamment dans la zone du PCAR (située à proximité de la Maison de repos)
- Fleurissement de la commune (en cours de réflexion)

Réserve d'idées :

- Amélioration de l'esplanade du Tumulus
- Aménagement d'un espace de détente aux abords de la guinguette (bancs, jeux pour enfants...)
- Création d'un espace public et/ou des terrains de sports à Sur-les-Bois, au niveau des anciens terrains de foot et de l'ancienne école (lieu plus central)
- Développement de zones d'aménagement commun (jardins communautaires, zones de compostage ...)

Objectif 2 : Améliorer la qualité des infrastructures et équipements de rencontre et socio-collectifs

PROJETS PRIORITAIRES :

1) Aménagement de la salle de l'Union à Stockay pour y relocaliser le Centre culturel

Le projet prévoit la restauration complète du bâtiment pour y accueillir le Centre culturel (en maintenant la salle actuelle, à Saint-Georges, comme antenne). Les aménagements respecteront les éléments classés et seront en adéquation avec les exigences énergétiques futures.

Ce projet participera à la sauvegarde d'un patrimoine bâti (en partie classé) cher aux Saint-Georgiens. Le bâtiment dispose d'une salle plus grande que l'actuelle au Centre culturel, pour la programmation de pièces de théâtre et des concerts.

La rénovation de la salle l'Union contribuera à la revitalisation du cœur de village de Stockay : plus accessible que l'actuel Centre culturel (car plus centrale) et à proximité de la place Douffet, et la salle serait pensée pour être accessible aux personnes à mobilité réduite.

2) Création d'une salle polyvalente modulable au cœur de Saint-Georges (dans le futur espace public communautaire du PCAR)

Le projet prévoit la création d'une salle polyvalente modulable pour les réunions, activités et manifestations des associations, pour certaines activités et soupers des clubs sportifs.

Cette salle pourrait également être à la disposition des jeunes (pour autant que leurs activités ne génèrent pas un sentiment d'insécurité pour les autres habitants).

3) Création d'un espace multi-services au cœur de Saint-Georges (dans le futur espace public communautaire du PCAR)

Le projet prévoit la création d'un espace intergénérationnel à vocation sociale où cohabiteraient différents services (une résidence services et une crèche principalement et d'autres professionnels d'aide à la personne et de soins de santé).

AUTRES PROJETS POTENTIELS :

- Aménagement de lieux par et pour les jeunes

Réserve d'idées :

- Création d'une maison médicale
- Création d'espaces de rencontre à la Tincelle et à Dommartin (avec espaces verts)
- Création d'un espace numérique avec du personnel qualifié

Objectif 3 : Améliorer l'accès aux logements par sa diversification, son caractère intergénérationnel et sa mixité sociale

Cet objectif n'est pas abordé en GT mais le sera avec le service logement et le CPAS.

Audrey évoque certaines idées qui avaient déjà été évoquées lors des consultations :

- Acheter des terrains et des maisons pour que la Commune les utilise comme outil de développement
- Construire plus de logements/appartements publics, idéalement proche des commerces et services : adaptés aux familles monoparentales, aux personnes seules, aux aînés, à des prix accessibles pour les jeunes couples...
- Développer le logement intergénérationnel (logements de plain-pied pour les aînés)

- Porter une attention à la mixité des logements dans les (futures) zones résidentielles
- Mieux gérer les habitations de Sur-les-Bois
- Créer des petites cabanes chauffées afin d'offrir un abri aux personnes sans domicile fixe en hiver

Par rapport à cet objectif, l'Echevin M. Bricteux, indique qu'il faut prendre en compte le Schéma de Développement de l'arrondissement Huy-Waremme dans les réflexions. Concernant la diversification des logements, il conseille de se faire aider par des spécialistes, de s'inspirer de bonnes pratiques, comme pour le logement modulable et de voir comment cet objectif a évolué ailleurs.

Objectif 4 : Gérer de manière cohérente le développement territorial en respectant les particularités de chaque village.

Ce dernier objectif sera abordé avec le service cadre de vie et la CCATM pour envisager les outils à mettre en place.

A ce titre, Olivier Leemans, Conseiller en Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme de la Commune donne quelques informations sur le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel). Ce Plan permet à la Commune d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de son territoire, en révisant le Plan de secteur. Il a été validé par le Gouvernement wallon fin décembre 2018.

En effet, suite au développement de l'aéroport de Bierset, les zones impactées par l'aéroport comme Sur-les-Bois ont été modifiées au plan de secteur. Une nouvelle zone destinée à l'urbanisation a été définie. Elle se situe derrière la nouvelle Maison de repos, de la rue Albert 1^{er} à l'autoroute. Elle représente près de 28 ha dont 6 ha de zone d'espaces publics. La création d'environ 700 logements est prévue sur 20 ans, du bâti dense comme des immeubles à appartements à de l'habitat unifamilial selon les zones. La Commune est propriétaire d'un tiers de l'espace. Une cartographie détaillée de ce PCAR est disponible à l'Administration communale.

Au niveau des écoles, la création d'un enseignement communal n'est pas envisagée.

M. le Bourgmestre précise qu'un 2nd PCAR est en cours sur Stockay, en attente d'une étude d'incidence qui accrédite la localisation avec une utilisation parcimonieuse des sols.

A transférer au GT Mobilité :

- Sécuriser la chaussée verte (éclairage, trottoirs, piste cyclable)

A transférer au GT Cohésion territoriale :

- Ajouter un marché des produits locaux
- Organiser une fois par mois des soirées à thème (écologie, social, jardinage...)
- Augmenter la capacité d'accueil pour la petite enfance

Pour le secrétariat de la CLDR,
Audrey Wanzoul et Vanessa Sublet

Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Audrey Wanzoul (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.21 ou par courriel : a.wanzoul@frw.be